

# CONSIGNES SANITAIRES

## Examens en présentiel

---

### 1) Règles à respecter avant / pendant épreuves

- Les étudiants doivent limiter leurs contacts et éviter les situations à risque dans les 14 jours avant la date de l'examen.
- Port du masque obligatoire. Ce masque vous est personnel – non fourni par l'administration.
- Apporter une fiole de gel hydro alcoolique.
- Respecter l'heure d'arrivée de votre convocation, et ne pas vous regrouper avant d'entrer dans la salle.
- Distanciation physique d'un mètre à respecter.
- Respect des sens de circulation indiqués.
- Respect des balisages intérieur / extérieur et des marquages au sol.
- Respect des places marquées.
- Lavage des mains avant votre entrée dans la salle et dès entrée dans la salle d'examen.
- Apporter son propre bâtonnet de colle.
- Ne pas prêter son matériel personnel.
- Se laver les mains avant et après tout déplacement.

### Pauses / déjeuner

- Afin d'éviter le regroupement les pauses cigarettes ne seront pas autorisées.
- Apporter un repas froid qui sera consommé dans la salle, lorsque les épreuves se déroulent sur la journée.
- Apporter un sac poubelle pour jeter mouchoirs, masques usagés, restes de repas froid.

### 2) Identification

- Être en possession de sa carte d'étudiant, ou à défaut d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour). A défaut l'étudiant ne sera pas autorisé à composer.
- Poser sa carte étudiant sur la table de manière visible ou tendue à distance

### 3) Fin des épreuves

- Remettre obligatoirement votre copie dans le carton qui vous sera présenté par l'enseignant.
- Rester à votre place dans le silence en attendant l'autorisation de sortie de l'enseignant.
- Sortie autorisée uniquement à la fin de l'épreuve.
- Dans l'éventualité de deux épreuves consécutives : si vous terminez votre épreuve avant la fin, vous devez rester à votre place dans le silence en attendant la fin de l'examen. Vous remettrez votre copie en même temps que les autres étudiants.
- Vous devrez rester à votre place en attendant la deuxième épreuve, sauf nécessité absolue.
- Un étudiant non attendu à l'épreuve suivante sera autorisé à sortir des lieux par le surveillant seulement, et après avoir remis sa copie.
- Les sorties s'effectueront rangée par rangée dans le calme.
- Ne pas stationner à l'extérieur des salles d'examen ou dans les bâtiments.
- Ne pas vous regrouper et quittez immédiatement les lieux.

**Les étudiants covid positif et cas contacts ne sont pas autorisés à venir passer leurs examens en présentiel. Ils doivent justifier leur absence auprès de la scolarité dans les 5 jours ouvrés et bénéficieront d'une session de remplacement. Si pendant une épreuve un étudiant présente des difficultés de santé, il sera conduit dans une salle d'examen dédiée afin d'être isolé.**

**Un candidat ne respectant pas les consignes sanitaires sera immédiatement exclu par un des responsables de la salle d'examen, dès lors que ces consignes auront fait l'objet d'un rappel explicite.**